

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 août 2026

Convocation du 3 août 2026

L'an deux mille vingt-six et le 31 août à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, en séance publique, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacques HENRIOT, Maire.

Présents : Monique BASSET, Jean-Christophe POZO, Brigitte IANNUZZI, Philippe BERTHET-RAMBAUD, Frank BRUNET-DUNAND, Cécile DESCOTES-GENON, Renaud HATTERER, Florence LEVY, Raphaël MARTIN, Colette MONTET, Jean-Marie PELTIER, Sophie SEIGNEUR, Anne-Sophie VENIEN.

Absent :

Absent et excusé: Olivier DESSAINJEAN (pouvoir donné à Jacques HENRIOT)

Secrétaire de séance : Frank BRUNET-DUNAND

Présente : Marie-Agnès ROISSARD (secrétaire de mairie)

Ordre du jour :

- **Demande de subvention auprès de la région AURA pour des barnums**
- **Demande de subvention auprès du SDES pour l'installation de ventilateurs dans l'ancienne école**
- **Adhésion au SDES pour l'adhésion à la compétence «Volet ENR »**
- **Forêt communale- Autorisation de coupes sanitaires**
- **Questions diverses**

Demande de subvention auprès de la région AURA pour des barnums

Le maire, M. Jacques HENRIOT, rappelle que la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose aux communes de moins de 20 000 habitants la mise à disposition gratuite d'un barnum destiné aux associations locales.

Il indique que, même si la commune n'a pas un besoin urgent, il est pertinent d'accepter ce matériel, la commune s'engageant à en assurer le stockage, l'entretien et la mise à disposition.

Vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0
- **Délibération adoptée à l'unanimité**

Demandes de subventions auprès du SDES et de la Région AURA pour l'installation de ventilateurs dans l'ancienne école

a) Demande de subvention au SDES73 (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie)

Le maire, M. Jacques HENRIOT, explique que, face aux épisodes de forte chaleur, il est proposé d'équiper l'ancien bâtiment scolaire de brasseurs d'air.

Un devis a été établi pour équiper les salles périscolaires, la quatrième classe et la salle des enseignantes.

Le maire précise que le bureau de la directrice pourra être équipé d'un ventilateur mobile, permettant de réduire légèrement le nombre d'appareils.

La commune sollicite le SDES dans le cadre de son dispositif de financement des petits travaux liés à la transition énergétique.

Vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0
- **Délibération adoptée à l'unanimité**

b) Demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le maire, M. Jacques HENRIOT, rappelle que la Région peut également accompagner financièrement ce type d'équipement.

Afin de maximiser les possibilités de financement, il est proposé de déposer une demande complémentaire.

Vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0
- **Délibération adoptée à l'unanimité**

Adhésion au SDES pour l'adhésion à la compétence «Volet ENR » (volet Energies Renouvelables)

Le maire, M. Jacques HENRIOT, explique que le SDES modifie ses modalités d'intervention : à compter du 1er janvier 2027, les communes devront adhérer à la compétence « Transition énergétique » pour accéder à l'ensemble des prestations d'appui du SDES, incluant :

- l'accompagnement technique,
- les études d'opportunité,
- les conseils en énergie,
- les prestations liées aux certificats d'économie d'énergie,
- ainsi que **l'accès aux dispositifs de subvention.**

Il propose d'opter pour le **volet ENR**, niveau minimal, permettant l'accès à ces prestations tout en maîtrisant le coût de l'adhésion (50 € par habitant, soit environ 400 € pour la commune).

Vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0
- **Délibération adoptée à l'unanimité**

Forêt communale – Autorisation de coupes sanitaires

M. Jean-Christophe POZO, adjoint à l'Environnement, à l'Agriculture et à la Forêt rappelle que le plan d'aménagement forestier prévoit la réalisation de coupes sanitaires sur les arbres dépérissants. Le garde forestier identifie les sujets concernés et les marque.
La délibération vise à autoriser les coupes lorsque le dépérissement est avéré, afin de prévenir les risques et de maintenir la valeur du bois.

Vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Délibération adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Aucune question soulevée.

Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.